



Pour l'annulation des 95 fermetures en maternelle et des 73 en élémentaire ! Pour le maintien des décharges départementales de direction, des ZIL et des PDMQDC ! Pour exiger que les demandes des écoles soient satisfaites !

Le mardi 13 mars les écoles du Val-de-Marne manifestent au Ministère !

A l'appel du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU et de la CGT Educ'action, qui ont voté contre le projet de carte scolaire en CTsD et en CDEN, et qui ont appelé à la grève le 9 février.

- **Mercredi 7 mars à 14h à la Maison départementale des syndicats de Créteil : assemblée départementale de représentants des écoles** pour rassembler les revendications précises
- **Mardi 13 mars : grève et manifestation au ministère**

Après la grève massive du 9 février pour le retrait du projet de carte scolaire et les manifestations à la Préfecture et au Ministère, le CDEN a été boycotté le 12 février par les représentants syndicaux, des parents et des élus, et reporté le 16 février. Devant la Préfecture, le Préfet a refusé de recevoir les 21 délégations d'écoles présentes.

Le CDEN a voté à l'unanimité contre le projet de carte scolaire (seule la PEEP s'est abstenue). Les élus, les représentants FCPE et les représentants des 4 organisations syndicales (FO, FSU, UNSA et CGT) ont voté contre. **Pas une seule voix pour !!!**

Un vœu adressé au Ministre a été présenté par les organisations syndicales qui ont appelé à la grève le 9 février (le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU et la CGT Educ'action).

Il a été adopté à l'unanimité, moins l'abstention de la PEEP et le refus de vote des 2 représentants de l'UNSA.

Texte du vœu adressé au Ministre :

« Le CDEN demande l'abandon du projet de carte scolaire qui a été rejeté unanimement par les représentants du personnel lors du CTsD du 9 février et sa remise à plat.

Il demande le maintien du cadre départemental des décharges de direction, des ZIL, de l'intégralité des PDMQDC et l'ouverture de négociations sur la base d'une baisse du nombre d'élèves par classe dans tous les niveaux et toutes les zones.

Il demande au Ministre de l'Education Nationale une dotation supplémentaire exceptionnelle de postes pour la rentrée prochaine dans les écoles du Val-de-Marne. »

La DASEN, le recteur et le Ministre ont maintenu le projet de carte scolaire rejeté par tous et partout :

- 168 fermetures de classes prévues alors que la dotation du département est de 176 postes, dont 73 en élémentaire et 95 en maternelle qui subit une saignée sans précédent.
- Suppression de la totalité des postes PDMQDC en REP (seuls 7 subsistent en zone banale)
- Remise en cause du cadre départemental des décharges pour les directeurs en zone banale, fusion des postes ZIL et BD, projet de suppression des groupes de travail de la phase d'ajustement...



Impossible d'accepter que le mouvement, débute le 16 mars, avec les 168 fermetures de classes, la suppression des décharges de direction, des ZIL, des PDMQDC

Alors dans toutes les écoles, dès le jour de la rentrée lundi 5 mars, organisons les assemblées communes avec les parents, établissons nos revendications précises en terme de classes, de postes de RASED, de décharges de direction, de postes de remplaçants...

Désignons nos représentants pour l'assemblée départementale des délégués d'écoles de mercredi 7 mars à 14h...

Décidons de la grève et préparons la manifestation au ministère le mardi 13 mars.

POUR :

- Le Retrait de la carte scolaire et l'ouverture de négociations sur la base des revendications des écoles
- L'annulation des fermetures de classes et une baisse générale du nombre d'enfants par classe : pas plus de 25 en zone banale, 20 en REP et 15 pour les PS et TPS.
- Le Maintien de l'intégralité des postes PDMQDC
- Le Maintien intégral du cadre départemental des décharges de direction, et le renouvellement de tous les postes d'aide administrative dans les écoles ; aucun licenciement !
- Le Maintien des ZIL gérés par les secrétaires de circonscription
- Le rétablissement des postes d'enseignants spécialisés, le recrutement immédiat d'AVS, d'un médecin de prévention pour les enseignants et de médecins scolaires pour les élèves
- Le maintien des groupes de travail de la phase d'ajustement du mouvement, dans lesquels les affectations se font en présence et sous le contrôle des délégués du personnel
- La Demande au ministère d'une dotation exceptionnelle en postes pour le département afin de répondre à chacune de ces revendications

TOUS EN GREVE LE 13 MARS !
TOUS A LA MANIFESTATION
AU MINISTERE !